

# Journée d'accueil étudiants M1 2<sup>nd</sup> degré et CPE



**Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Dijon**



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Mardi 02 septembre 2025**

# Être mentor à l'Afev ...

**Quoi ? Lui (re)donner confiance** et envie d'apprendre, créer du lien avec l'école, la culture, la ville ...

**Pour qui ? Des jeunes et des enfants**, de la maternelle au lycée pro

**Où ? Au domicile**, dans un lieu tiers ou à distance

**Quand ? 2 heures par semaine !** Tout au long de l'année, en fonction de ton emploi du temps



**Contact :**

**0614395743 / [germain.prio@afev.org](mailto:germain.prio@afev.org)**

**afev** \*\*  
CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

**QR code pour nous  
rencontrer :**





Particuliers

Enseignants

Professionnels

Associations et Collectivités

Prendre  
RDV

Assistance  
et sinistre

Es  
pers



Enseignants

Futurs enseignants

Conseils et infos



maif.fr > Enseignants > Solutions éducatives > Apprentissage > Cap concours



# Cap Concours

5 min ⌚

Préparez en ligne les concours de l'enseignement et apprenez à mieux connaître les métiers du social.

# INSPE de Dijon : 4 départements et 1 laboratoire

**INSPE**

Académie de Dijon

## 4 Départements

**MEEF**

Métiers de  
l'éducation et de la  
formation

Sciences de  
l'éducation

Recherche en  
éducation

**IUP Diderot**

Ingénierie des  
métiers de la  
formation et de la  
culture

**CIPE**

Centre  
d'Innovation  
Pédagogique et  
d'Evaluation des  
enseignements

**+ 1 Laboratoire  
de recherche**

**IREDU**

Institut de  
recherche sur  
l'éducation

Pour préparer aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, le département MEEF de l'INSPE de Bourgogne offre dans ses masters MEEF :

## 4 mentions en formation initiale et continue

- Master MEEF 1er degré  
→ Professeur des Écoles
- **Master MEEF 2nd degré**  
→ **Professeur de Collège et Lycée général ou professionnel**
- **Master MEEF encadrement éducatif**  
→ **Conseiller Principal d'Éducation**
- Master MEEF pratique et ingénierie de la formation  
→ Accompagnement et Analyse de Pratique Professionnelle (2A2P)  
→ Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

# INSPE : département MEEF

## Direction

Co-directeur second degré

**Julien Mugnier**

[julien.mugnier@ube.fr](mailto:julien.mugnier@ube.fr)

Responsable formation 2<sup>nd</sup> degré

**Estelle Vallet-Santamaria**

[estelle.vallet-santamaria@ube.fr](mailto:estelle.vallet-santamaria@ube.fr)

**Service administratif formation et scolarité**

[scolarite2d@inspe.ube.fr](mailto:scolarite2d@inspe.ube.fr)

Responsable du service

**Claire Vanesse-Urbain**

Coordination 2<sup>nd</sup> degré : Nathalie Buchillot

M1 MEEF 2<sup>nd</sup> degré : **Sonia RUIZ – 03.80.39.35.77** –(bâtiment

Gabriel R11) [sonia.ruiz@ube.fr](mailto:sonia.ruiz@ube.fr)

# RESPONSABLES DE PARCOURS INSPE

Parcours	Nom du Responsable M1	Nom du Responsable M2
Allemand	Sandrine Douru	
Anglais	Frédérique Lamblot	Pauline Papa
Documentaliste	Étienne Boggio	
Sciences de gestion	Dominique Laurence	Alexandre Dubourg
Education musicale	Nadège Lemonnier	
EPS	Aurélie Varot	Sébastien Delarche
Espagnol	Elsa Lang Ripert	
Histoire Géographie	Caroline Guerin	
Lettres	Marie-Odile Contzler	Bruno Cardi
Mathématiques	Anne-Laure Thiel	Julien Mugnier
Physique- chimie	Estelle Bailly	
SES	Estelle Vallet-Santamaria	
SVT Biotechnologie	Emmanuella Di-Scala	
Sc et Technologies	Jean-Christophe Chardigny	
CPE	Amélie Duguet	Delphine Van-Wetter

# Formation M1 MEEF : un référentiel de compétences

## Formation des enseignants

---

### Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

- **Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.**
- **Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.**
- **Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.**
- **Coopérer au sein d'une équipe**
- **Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées**

# Formation M1 MEEF : un référentiel de formation (réforme 2021)

Bloc de compétences référentiel formation	Macro-compétences	Maîtrise des ressources et composantes essentielles de la compétence
<b>BLOCA</b> Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	<b>EDUQUER</b>	connaître le contexte institutionnel
		comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives
		s'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC
		inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission
	<b>COMMUNIQUER</b>	maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2)
		s'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s)
<b>BLOCB</b> Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	<b>ENSEIGNER les SAVOIRS</b>	maîtriser les savoirs à enseigner
		concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement
		sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner
		gérer et aménager des espaces de travail
		préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe
	<b>PLANIFIER et SEQUENCER</b>	maîtriser et mettre en œuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC
		concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en cohérence avec les textes planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte
	<b>EVALUER</b>	connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions
		construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves
		analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis
		faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation
	<b>FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES</b>	s'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers
tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages		
prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi		
<b>FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE</b>	maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace	
	accompagner les élèves dans la construction de leur parcours	
<b>BLOCC</b> Le professeur, acteur de son développement professionnel	<b>SE FORMER</b>	mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace.
	<b>COOPERER</b>	identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel s'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre

# Formation M1 MEEF

## Une approche par compétence des formations de l'INSPE précisé dans des descriptifs disponibles en ligne sur le site de l'INSPE

Disciplines proposées :

[Allemand](#), [Anglais](#), [Eco-Gestion](#), [Education musicale et chant choral](#), [Education Physique et Sportive](#), [Espagnol](#), [Histoire – Géographie](#), [Lettres modernes](#), [Mathématiques](#), [Physique – Chimie](#), [Professeur documentaliste](#), [Sciences économiques et sociales](#), [Sciences Industrielles de l'Ingénieur](#), [Sciences de la Vie et de la Terre](#).

Fiches formations M1

[Fiche Formation M1 MEEF SII 24-25](#)

[Fiche Formation M1 MEEF Eco Gestion 24-25](#)

[Fiche Formation M1 MEEF SVT 24-25](#)

[Fiche Formation M1 MEEF SES 24-25](#)

[Fiche Formation M1 MEEF Allemand 24-25](#)

Les disciplines proposées

Parcours de formation	Fiche descriptive		Fiche filière	
<b>Sciences et Techniques</b>				
Mathématiques	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
Physique-Chimie	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
Sciences Industrielles de l'Ingénieur	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	<a href="#">+ d'info</a>
<b>STAPS</b>				
Education Physique et sportive	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
<b>SVTE</b>				
Sciences de la Vie et de la Terre	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
<b>Sciences Economique et de Gestion</b>				
Sciences économiques et sociales	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
Sciences de Gestion	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
<b>Sciences Humaines</b>				
Histoire-Géographie	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
Educacion musicale	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
<b>Lettres et Philosophie</b>				
Lettres	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
Documentation	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
<b>Langues et Communication</b>				
Allemand	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
Anglais	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	
Espagnol	M1 <a href="#">☞</a>	M2 <a href="#">☞</a>	M1/M2 <a href="#">☞</a>	



# Formation Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré

UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

## ÉDQUER

Connaitre le cadre de référence et fondements éthiques

## COMMUNIQUER

Numérique, communication écrite, langue vivante

UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

**ENSEIGNER LES SAVOIRS**  
**PLANIFIER SEQUENCER**

## ÉVALUER

### FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES

Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage, inclusion de l'élève, apprendre à apprendre (outils et méthodes pratiques)

### FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Recherche, méthodologie du MÉMOIRE  
Préparation et analyse du stage

UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel

## SE FORMER COOPÉRER

(au choix)

Culture numérique  
Culture artistique et patrimoniale  
Culture internationale  
Culture citoyenne  
Culture de la recherche

# Formation Master MEEF CPE

**UE 1 : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale**

## **ÉDQUER**

Connaitre le cadre de référence et fondements éthiques  
Apports de la sociologie en éducation, CPE et vie scolaire...

## **COMMUNIQUER**

Numérique, communication écrite, langue vivante

**UE 2 et UE 3 : le professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages**

## **CONCEVOIR ET ANIMER PRENDRE EN CHARGE**

## **ÉVALUER**

### **FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES**

Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage, inclusion de l'élève, apprendre à apprendre (outils et méthodes pratiques)

### **FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ**

Recherche, méthodologie du MÉMOIRE  
Préparation et analyse du stage

**UE 4 : le professeur acteur de son développement personnel**

## **SE FORMER COOPÉRER**

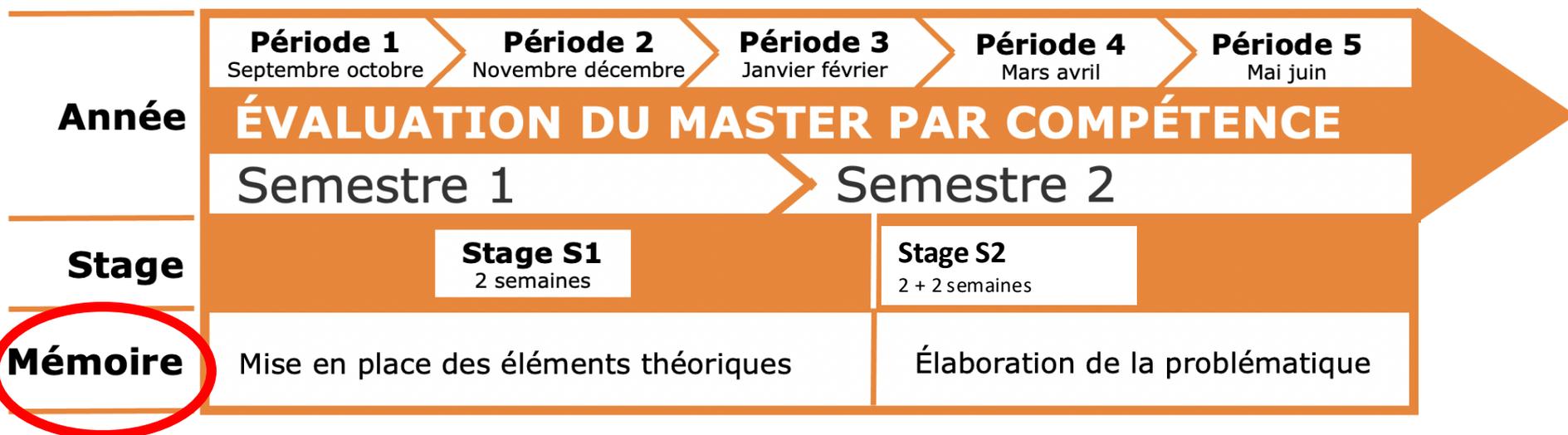
Coopérer au sein d'une communauté éducative  
SST

# ÉVALUATION

- Évaluations certificatives par compétence à l'aide de tâches simples et de tâches complexes pour chacune des 9 compétences.
- Évaluation tout au long de l'année en CC Intégral.
- 5 Niveaux d'acquisition (0 à 4)  
=> **Niveau 2 minimum sur chaque compétence** pour valider l'année de master
- **Pas de session 2** mais possibilité d'une seconde chance (Décision du conseil de mention).
- Un travail sur le mémoire dès l'année de M1 (niveau 2 minimum attendu)

# L'ANNÉE DE MASTER 1

## Année de Master 1 MEEF 2<sup>nd</sup> degré



**ATTENTION : le redoublement en M1 n'est pas de droit**

# Formation Transversale

- Place importante du tronc commun => culture commune à tous les professeurs et CPE
- Tous les mercredis et vendredis  
**ATTENTION (aux lieux & horaires =>  ADE)**

# Formation Transversale S1

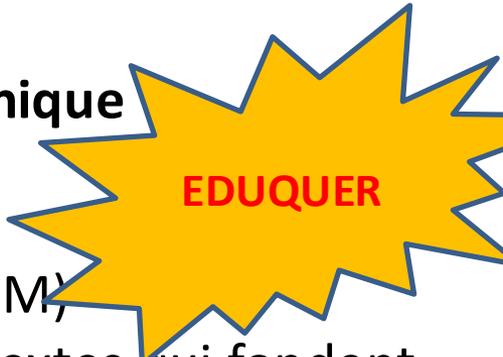
Les mercredis et vendredis (9h 30 - 12h 30 & 13h30 - 16h30)  
(pour les blocs de 3 heures à Dumont)

## UE1 le professeur acteur de la communauté éducative

### Ec1 : Connaitre le cadre de référence et fondements éthique (Cadre de référence dans EDT)

*Référent : Frédéric Orobon*

- Politiques éducatives et enjeux institutionnels (15 h CM)
- Appropriation du référentiel de compétences et des textes qui fondent les missions du métier (3 h CM)



EDUQUER

### Ec2 : Communiquer

*Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler et Pauline Papa*

- Usage responsable d'internet et numérique éducatif (4 h CM et 8 h TD)  
(Num dans EDT)
- Maîtrise de la langue française (9 h TD) (Com dans EDT)



COMMUNIQUER

# Formation Transversale S1

## UE 3 : le praticien réflexif.

### Ec1 : Rendre plus efficace son enseignement

- Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (16 h CM) (Cognitif dans EDT)  
*Référent : Lucie Corbin*
- Inclusion des élèves (6 h CM et 6 h TD) (Inclusion dans EDT)  
*Référent : Denis Tavant*



RENDRE PLUS  
EFFICACE SON  
ENSEIGNEMENT

### Ec2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche

- Ec2a : Recherche et mémoire (cadre théorique) (14 h CM et 8 h TD) (Méthodo dans EDT)  
*Référent : Nathalie Charvy*
- Ec2b : Stage 15 h (par les formateurs disciplinaires) (7 h TP durant les jours des formations disciplinaires)



FAIRE  
PREUVE DE  
RÉFLEXIVITÉ

# Formation Transversale S1

**UE4 : Le professeur acteur de son développement professionnel**  
(attention les CPE ne sont pas concernés par cet enseignement)

**Ec 1 : Se former à : (à choisir via une application en ligne)**  
(20 heures / Culture dans EDT)

- Culture numérique
- Culture artistique et patrimoniale
- Culture citoyenne
- Culture internationale
- Culture de la recherche.

**Attention Groupes de TD spécifiques !!**

*Référents : Nicolas Laruelle, Marie-Odile Contzler, Julien Mugnier, Estelle Vallet-Santamaria, Sandrine Esquirol-Paquerot.*



# Formation Transversale S1

- Planning sur le site du Département MEEF
  - > <https://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>
  - > Info dès aujourd'hui



- 1<sup>er</sup> cours le 03 septembre CM sur le campus et cours sur le site Dumont

# Formation Transversale

## Emploi du temps

- Planning sur ADE (accès via ENT uB)



- Groupes sur le site du Département MEEF
  - > <https://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>

# Formation Transversale

## Emploi du temps – Différents groupes

- **Groupes de CM :**
  - **CM A :**  
pour non EPS de Abdoukarim Ahamada à Husson Antoine  
pour EPS : de Alexandre- - Martin Guilhem à Loureiro Anaïs
  - **CM B :**  
pour disciplines non EPS de Ibrahim Mzouri Abdou à Zussy Mattéo  
pour les EPS de Maier Clara à Zeller Aymeric
- Groupes de TD « standard » → groupes de TP
- Groupes de TD « méthodologie du mémoire » → groupes de TP
- Groupes de langue
- Groupes « culture » : Application de voeux

# Changement de groupe

Possible si co-voiturage ou contrainte particulière ( sur justificatif) :

1/ Venir nous voir à la fin de la réunion pour accord

2/ Envoyer un mail de demande à la scolarité

# Formation Transversale

## Calendrier des Tâches complexes

### M1 Calendrier des Tâches complexes 2025-2026

Épreuves d'admissibilité Concours M2

Épreuves d'admission concours M2

#### Stage Période 1

Du 17/10/25 au  
14/11/25

#### Stage Période 2

Du 26/01/26 au  
06/03/26

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

#### Communiquer

Maîtrise langue française  
/numérique TC le 11 mars  
après-midi

#### Faire preuve de réflexivité

Écrit réflexif à rendre sur  
PLUBEL avant le 03/04

#### Communiquer en LV

TC le 13/05 après-midi

#### Faciliter

TC le 20/05 matin

#### Évaluer

TC à rendre avant le  
08/05

#### Eduquer

TC le 29/05 matin

#### Faire preuve de réflexivité

Pré-mémoire à rendre avant le  
18/05

#### Se Former/Coopérer

TC Oral le 05/06

Conseil de  
Mention  
16/06/26

Jury annuel  
07/07/26

Secondes chances Entre le  
18/06 et le 01/07

Attention ! l'année n'est pas terminée tant que les épreuves de seconde chance ne sont pas passées

# Aménagements sur décision médicale

Les demandes d'aménagements de la scolarité ou des examens sont accordées sur présentation de préconisation du Service de Santé Etudiante.

<b>Service de santé étudiante (SSE)</b>	
<b>Aménagements d'études et d'examens</b>	>
<b>Coordonnées &amp; Horaires du SSE</b>	>
<b>La complémentaire santé solidaire (CSS)</b>	>
<b>Vaccinations et prévention</b>	>
<b>Don du sang</b>	>
<b>Santé menstruelle</b>	>

## AMÉNAGEMENTS D'ÉTUDES ET D'EXAMENS

Pour les étudiants ayant des maladies chroniques, maladies graves, troubles cognitifs, accidents, interventions chirurgicales, handicaps, troubles des apprentissages, etc. :

A l'université, il n'y a pas de renouvellement automatique des aménagements obtenus au lycée mais un accompagnement personnalisé vous est proposé :

Je souhaite bénéficier d'aménagements d'études et d'examens durant mon cursus (demande possible tout au long de l'année, hors mesures particulières d'examens) :

1. Je consulte les documents :

- [Bordereau](#)
- [Consignes](#)

Et je constitue mon dossier de demande d'aménagements.

2. Je l'envoie par mail à : [medecine-preventive@u-bourgogne.fr](mailto:medecine-preventive@u-bourgogne.fr) ou je le dépose en version papier comme indiqué dans le document « Consignes » au Service de Santé Etudiante (SSE)

3. Le SSE étudie mon dossier et prend contact avec moi pour fixer un rendez-vous avec un médecin SSE agréé par la MDPH qui établira un avis indiquant les préconisations d'aménagements le cas échéant.

# LIEUX DE FORMATION MASTER MEEF 1

## 1- Cours UFR : sur le campus (sauf CPE, EG et Prof doc)

Enseignements disciplinaires

## 2- Cours INSPE (sur le site de Dumont **ou sur le campus**)

Enseignements disciplinaires

Enseignements transversaux :

- **Campus** ou Dumont pour les CM
- Dumont pour TD et TP

# STAGES (6 semaines en tout)

## Stage d'observation et de pratique accompagnée

**Objectifs du stage** : permettre la découverte d'un contexte professionnel et pratiquer une alternance « conception - mise en œuvre - analyse de pratique » pour aller vers une autonomie progressive.

### Semestre 1 :

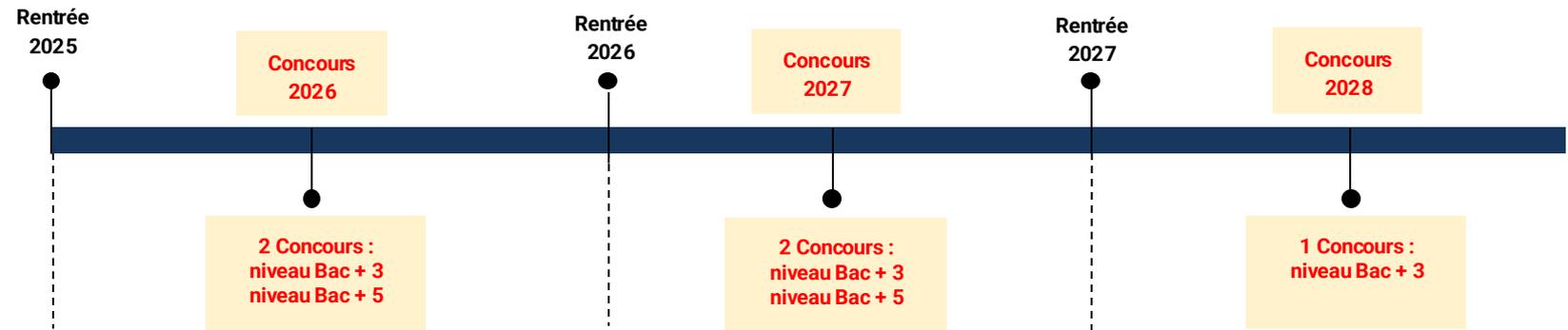
**Le vendredi 17 octobre + deux semaines groupées du 03 au 14 novembre 2025.**

### Semestre 2 :

**4 semaines du 26 janvier au 06 mars 2026**

- Les étudiants en binôme, dans les classes d'un professeur/CPE d'accueil
- Ils sont suivis par un formateur INSPE
- Dispositif de préparation et d'analyse de stage par groupe de 4 à 6 étudiants
- au S2 : 1 visite ou 1 capsule vidéo selon les parcours
- Portfolio

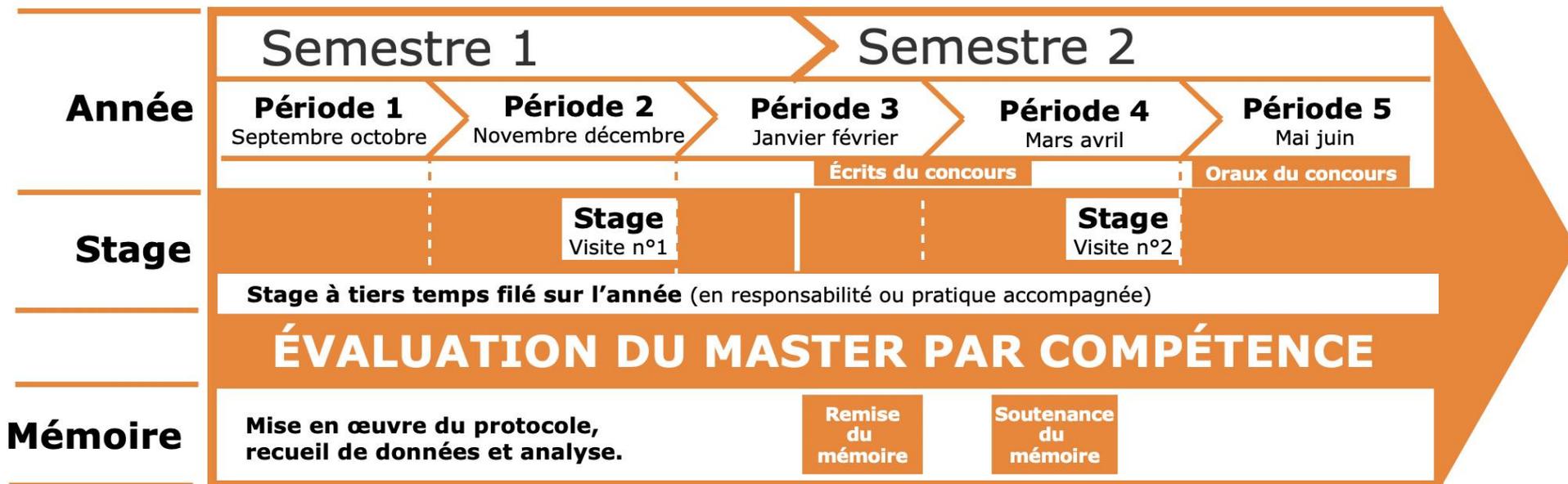
# CONCOURS de recrutement à bac + 3



<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/inscrivez-vous-aux-concours-de-recrutement-d-enseignants-1061>

# L'ANNÉE DE MASTER 2 MEEF

## Année de Master 2 MEEF 2<sup>nd</sup> degré

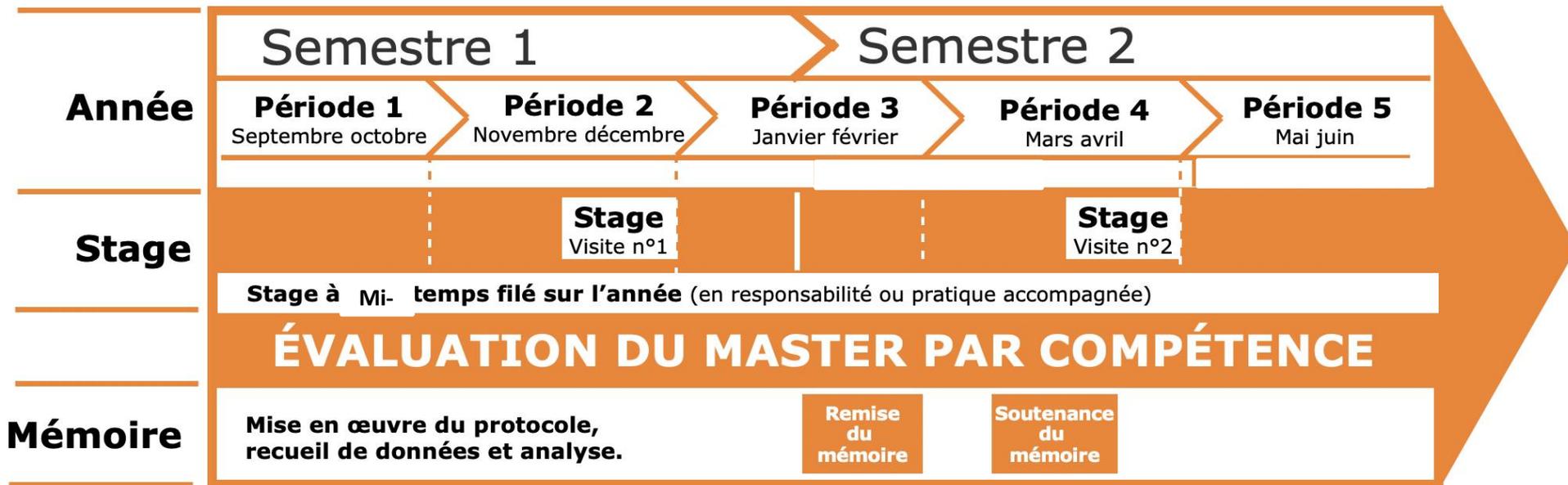


**ATTENTION : le redoublement en M1 n'est pas de droit**

# L'ANNÉE DE MASTER 2 M2E

Pour les lauréats du concours 2026, ayant validé leur M1 MEEF

## Année de Master 2 M2E 2<sup>nd</sup> degré



# Évaluations des formations du Master

## CPER (conseil de perfectionnement)

1. Ils concernent les grands domaines disciplinaires et se réunissent deux fois dans l'année.
2. Y sont représentés : responsables (UFR, INSPE) des formations (disciplinaires, transversales), des représentants du rectorat, des enseignants et des étudiants (M1 & M2)
3. Permet de faire un bilan et de réfléchir collectivement à des évolutions des formations

# Mise en garde





L'Espace Numérique Informatique et Digital à l'INSPÉ de Dijon est constitué de deux espaces équipés de matériels numériques adaptés à diverses situations de formation, mis à disposition des formateurs et des étudiants sous diverses modalités d'utilisation.



## Accessible aux étudiants

- o Accompagnés d'un formateur dans le cadre d'une formation.
- o En présence d'un responsable numérique dans les temps libres de cours.

## Emprunts de matériels

- o Les matériels transportables (Visualiseurs, classes tablettes, caméras, ...) peuvent être empruntés pour une durée limitée à 15 jours sous conditions de réservation

**Pour avoir accès aux espaces et aux matériels vous devez en faire la réservation sur le portail applicatif :**

<https://annuaire.inspe.u-bourgogne.fr/portail/> rubrique « Outils »

# site Dumont



UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE  
EUROPE

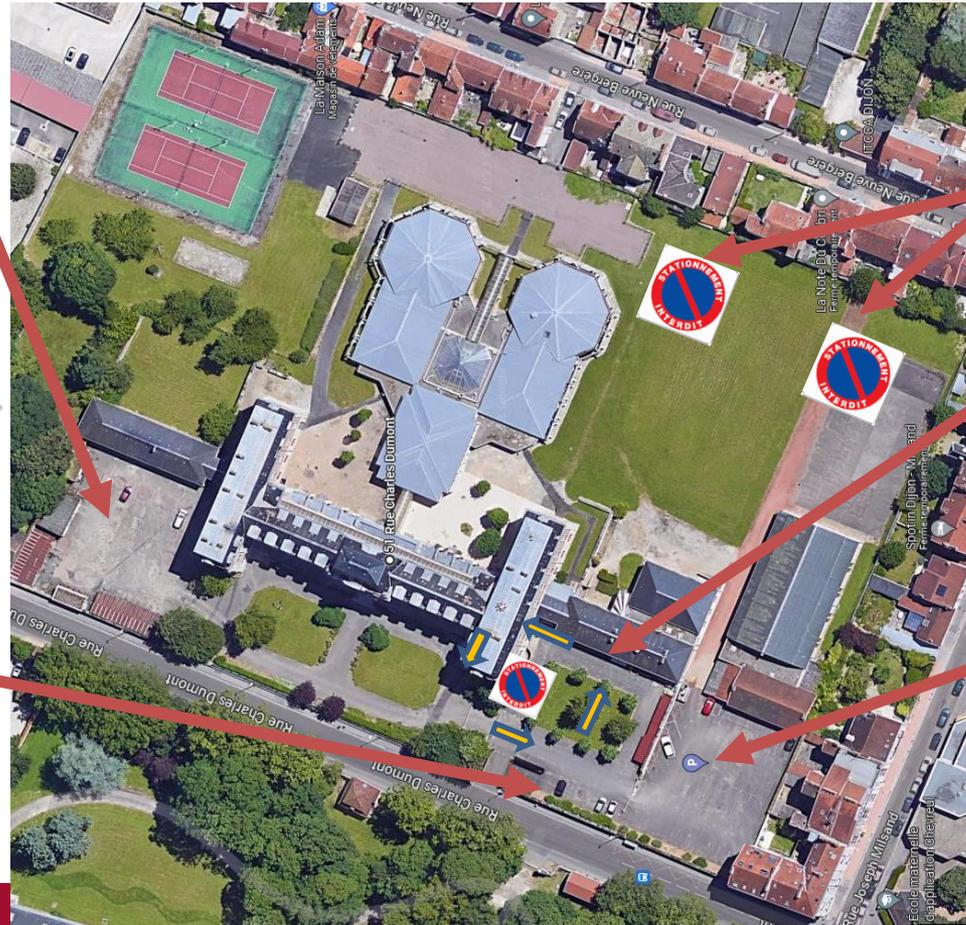
Parking **réservé** avec  
accès  
Personnel administratifs  
et  
techniques/Enseignants

*Sécurité-stationnement*

Parking pour les  
**extérieurs** (invités,  
étudiants..)



UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE



Zone **réservée** aux  
activités sportives

**Circulation**  
fournisseurs pour les  
livraisons

Parking **réservé** avec  
accès  
enseignant + ouverture  
exceptionnelle pour  
CPE-M1/M2-AED

# Site Dumont



## *Santé sécurité au travail*

- **Le registre de santé sécurité au travail** est situé à l'accueil et a pour vocation à déclarer tout signalement que vous jugez utile à porter à la connaissance du service Prévention, Sécurité et Qualité de Vie au Travail (ex. : malaise, harcèlement...)-

**Le registre ne doit pas mentionner de nom de personne.**

- **Un panneau santé Sécurité au Travail** est disponible à l'entrée de l'INSPEE (informations Vigipirate, conduite à tenir en cas d'intrusion, ...)
- **Sauveteurs secouriste au travail au sein de l'INSPE :**  
Eric Gouvernet, Sylvie Tillier, Virginie Beaumont

# Site Dumont



*Protéger  
Alerter-secourir*

## En cas de malaise

1. Appeler le 15
2. Donner adresse/Nom/Prénom
3. Prévenir l'accueil et un sauveteur secouriste

Un local infirmerie est situé dans la salle des enseignants.

## En cas d'alarme incendie

1. Je sors de l'établissement
2. Je me dirige vers l'un des points de rassemblement (Parking/ou Portail côté bibliothèque)
3. J'attends l'autorisation pour entrer à nouveau dans l'établissement

## Cas d'attaque extérieure

- J'évalue et adapte ma situation (je sors de l'établissement ou je me confins ou je fais face)
- Je préviens les forces de l'ordre (Police 17 ou 114 par sms)

## Abonnez-vous aux alertes SMS de l'Université

**Utilisez les issues de secours uniquement en cas d'évacuation ; vérifiez la fermeture des portes derrière vous.**

**Ne pas stationner devant les issues de secours pour permettre aux services de secours d'intervenir. (ambulance, SAMU, pompiers..)**



**Adresse :** 6A rue recteur Marcel Bouchard  
21000 Dijon

**Horaires :** Ouverture du lundi au  
jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h et  
le vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h15  
à 16h.

**Téléphone :** [03-80-39-51-53](tel:03-80-39-51-53)

**Mail :** [medecine-preventive@u-bourgogne.fr](mailto:medecine-preventive@u-bourgogne.fr)

*Santé*  
*Le service de santé*  
*étudiante à l'Université*

*Santé-numéros utiles*

NUMEROS UTILES			
<b>SANTE MENTALE</b>	Prévention SUICIDE	3114 (7j/7 et 24h/24) Ou 01 45 39 40 00 (7j/7 et 24h/24)	L'appel est gratuit et confidentiel, Écoute anonyme des personnes confrontées au suicide.
	VIOLENCES NUMERIQUES	3018	Numéro national pour les jeunes victimes de violence numérique (harcèlement sur Internet/réseaux sociaux)
	ETUDIANTS EN SOUFFRANCE	0 805 23 23 36 Ou via l'appli Asso SPS (7j/7 et 24h/24)	Ecoute anonyme et gratuite par des psychologues pour les étudiantes et les étudiants préoccupés par un avenir incertain, la solitude, l'isolement, la précarité.
	SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE/CROIX ROUGE	0 800 858 858 du lundi au vendredi 9h19h, samedi dimanche 12h-18h	Soutien psychologique pour toute personne ressentant le besoin de parler (solitude, dépression, violence, addictions...), par des bénévoles formés, service anonyme et gratuit
	SOS AMITIE	09 72 39 40 50 Permanence d'écoute téléphonique 24h/24 et 7j/7 09 72 39 40 50	service d'écoute bienveillant, gratuit, anonyme et confidentiel destiné à ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.
	FIL SANTE JEUNES	0 800 235 236 Tous les jours de 9h à 23h	Service d'écoute anonyme et gratuit pour les 12-25 sur les thèmes de la santé, de la sexualité, de l'amour, du mal être...

## NUMEROS UTILES

<b>VIOLENCE</b>	VIOLENCES FEMMES	3919	Info numéro d'écoute national
	JEUNES VIOLENCE ECOUTE	0 808 807 700	
	CAP ECOUTE	04 72 33 34 35 Du lundi au vendredi de 9h à 21h	Violences, agressions
<b>ADDICTION</b>	TABAC INFO SERVICE	0 825 309 310 ou 3989 Du lundi au samedi de 8h à 20h	<a href="http://www.tabac-info-service.fr">www.tabac-info-service.fr</a>
	DROGUES INFO SERVICES	0 800 23 13 13 7j/7j de 8h à 20h	<a href="http://www.drogues.gouv.fr">www.drogues.gouv.fr</a>
	ECOUTE CANNABIS	0 980 980 940 7j/7j de 8h à 20h	<a href="http://www.drogues.gouv.fr">www.drogues.gouv.fr</a>
	ALCOOL INFO SERVICE	0 980 980 930 de 8h à 21h	Appel non surtaxé <a href="https://jeunes.alcool-info-service.fr">https://jeunes.alcool-info-service.fr</a>
	ECOUTE ALCOOL	0 811 91 30 30 7j/7j de 14h à 2h	<a href="http://www.drogues.gouv.fr">www.drogues.gouv.fr</a>
	JOUEURS ECOUTE INFO SERVICE	0 974 75 13 13 7j/7 de 14h à 2h	<a href="http://joueurs-info-service.fr">joueurs-info-service.fr</a>

*Santé-numéros utiles*

# Restauration site Dumont



Le restaurant de l'INSPE n'est pas affilié au CROUS =>pas de tarif boursier, ni repas à 1 euro

**Il est interdit de manger dans les salles de cours.**

Les salles dits hors-sacs sont l'atrium, le foyer étudiants, la salle 200.

## *La restauration à l'INSPE*

**Tarif étudiants** : 4,50 euros

**Vente de tickets** : à l'unité ou en nombre au bureau 11

- Du lundi au jeudi : 8h30-12h15
- Mercredi : 08:30-12:15/14h-17h
- Pas de vente le vendredi

**Fonctionnement par inscription pour limiter le gaspillage alimentaire**

**Modalité de paiement** : Espèce, chèque, CB (à privilégier)

**Ouverture du self** : 11h45-13h

# Restauration site Dumont



## INSCRIPTION A LA RESTAURATION

Lien EVENTO :

<https://evento.renater.fr/survey/inspe-dumont-inscrip...-s9aci8bu>

ou

QR Code



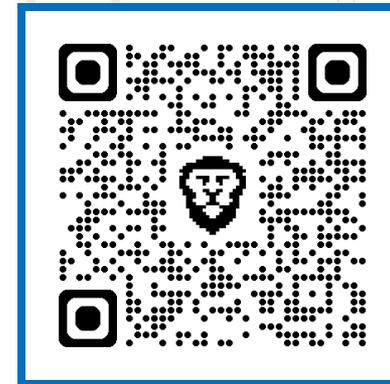
## CONSULTATION DES MENUS

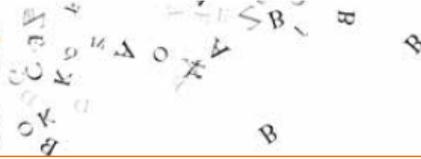
Affichage sur le site de l'INSPE

*(Onglet Site INSPE Départementaux/Site Dijon/Menu restauration)*

ou

QR Code





## Emprunter, se connecter à la BU INSPÉ

*Mêmes outils, mêmes services que dans les autres BU des campus uB.*

- Votre **carte d'étudiant.e** (Pass'uB) est votre carte de BU.  
*Idem pour les DIU, avec la carte uB de professeur-stagiaire.*  
*Carte **provisoire** établie en BU si obtention tardive de la carte étudiant-e uB.*
- Vos identifiants **ENT uB** sont vos identifiants d'accès
  - à votre compte-lecteur
  - aux ressources numériques sur abonnement BU.

Informations pratiques sur [bu.u-bourgogne.fr](http://bu.u-bourgogne.fr)  
et à l'accueil des BU uB

## INSPE et UFR : qui fait quoi ?

INSPE	Composantes
Inscriptions administratives	Enseignements portés par l'UFR ( UE2 Ec1 sauf SES, Prof doc, CPE, SII et Eco-gestion): - Emplois du temps - Organisation des évaluations (taches simples)
Fiches de transfert (départ ou arrivée) en cas de changement d'université	
<b>Dispense d'assiduité en cas de statut salarié (demande à effectuer le 30 septembre au plus tard sauf si contrat de travail signé au-delà).</b>	
Enseignements transversaux et portés par l'INSPE : - Emplois du temps - Organisation des évaluations (Tâches simple et tâches complexes) - Gestion des résultats (niveaux d'acquisition)	
Suivi des stages	
Organisation des jurys	
Communication des résultats	

INSPE les contacts

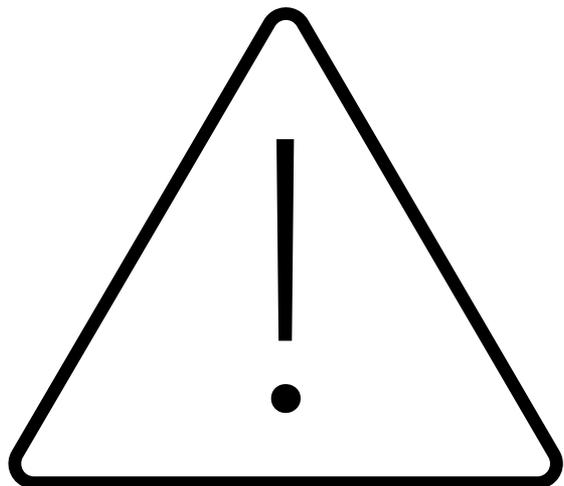
Responsable bureau 2<sup>nd</sup> degré : Nathalie BUCHILLOT

INSPE

[scolarité2d@inspe.u-bourgogne.fr](mailto:scolarité2d@inspe.u-bourgogne.fr)

M1

Sonia RUIZ – 03.80.39.35.77



**TOUJOURS préciser  
« M1 » dans l'objet des  
messages que vous  
envoyez à la scolarité.**

## Inscription à l'université

- **Date limite : le 12/09/2025 au plus tard**
- Pas d'inscription = pas de convention de stage, interdit d'examens
- Les étudiants rencontrant des difficultés techniques sont invités à demander un RDV en présentiel par mail à [scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr](mailto:scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr) en indiquant en objet **«M1 DEMANDE RDV IA + le nom du diplôme »**.  
Un RDV sera fixé sur la chaîne d'inscription sur le campus – bâtiment Gabriel sans doute sur des heures de cours mais il ne pourra pas être proposé mieux. Le mail de convocation reçu fera office de justificatif d'absence en cours.
- A partir de début octobre : envoi des informations uniquement sur votre boîte mail uB qui doit être active ! L'activation dépend de votre inscription. L'Inspé ne communiquera que sur votre boîte mail uB.

**ATTENTION : ne pas s'inscrire en tant que fonctionnaire-stagiaire !**

## Assiduité et gestion des absences

Conformément au référentiel LMD, l'assiduité sera vérifiée dans toutes les disciplines par le biais de feuilles d'émargement (TD et TP). Il ne sera pas possible de signer la feuille en cas d'oubli a posteriori.

Les règles de gestion de l'assiduité seront mises en ligne sur le site de l'INSPE-Département MEEF.

Tous les mois, l'INSPE fait remonter les états de présence au CROUS pour les boursiers.

Pour les enseignements portés par l'INSPE, les justificatifs d'absence doivent être transmis à l'INSPE (contact administratif) dans un **déla**i de 48h à compter de la fin de l'absence. **L'Inspé ne sera pas en mesure de traiter les justificatifs fournis hors délais. Risque : apparaître absent injustifié sur la matière et donc défaillant au M1.**

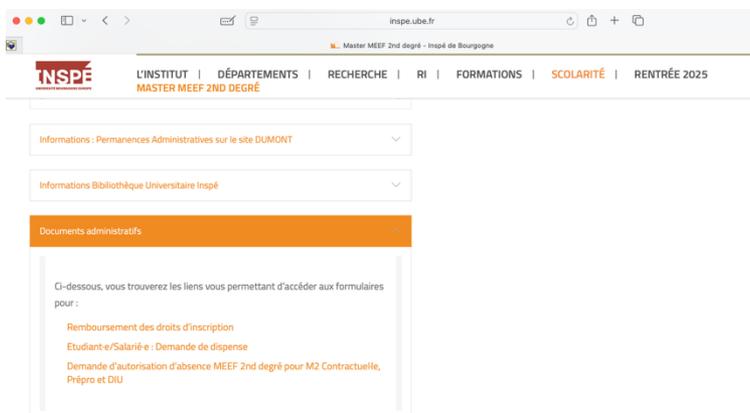
**Les répartitions dans les groupes doivent être respectées et donc pas de changement pour convenance personnelle ou à l'initiative de l'étudiant :**

- salles réservées en fonction des capacités d'accueil
- feuilles d'émargement établies selon les groupes et **changements sans justification considéré comme une absence injustifiée**
- L'articulation des contenus de cours est étudiée en fonction des groupes. Tout changement entraîne pour l'étudiant un risque de perdre des informations pédagogiques

## Assiduité et gestion des absences

Les étudiants salariés ( > 10 heures par semaine) peuvent demander une dispense d'assiduité, qui sera examinée sur la base de leur contrat de travail et pourra leur permettre d'obtenir des dispenses de cours et/ou l'envoi de convocations pour les examens.

Les demandes de dispenses d'assiduité doivent être envoyées à la scolarité avant la fin septembre pour les étudiants dont le contrat débute ou est en cours à la rentrée, et peuvent doivent être sollicitées tout au long de l'année si l'étudiant signe un contrat en cours d'année.



Site de l'Inspe / scolarité/meef2D

## Tâches Complexes

### Informations pratiques (lieu, date, horaire) aux M1 :

- Calendrier sur le site de l'Inspe MEEF 2D
- Affichage dans les UFR, au Bâtiment Gabriel et sur le site Dumont
- Envoi par mail personnalisé pour les étudiants salariés (liste fournie par les UFR)

### Pour les enseignements transversaux (communs à toutes les disciplines) :

- Remise des travaux/devoirs :
  - Tout devoir remis hors délai sera refusé.
  - Tout **devoir non rendu** est considéré comme une absence injustifiée et **entraînera une défaillance** sur l'unité d'enseignement (UE) concernée et donc un échec en M1.
  - Lorsque l'évaluation consiste à rendre un travail par voie électronique, le seul mode de dépôt dématérialisé autorisé est le dépôt via la plateforme **Plubel (seule preuve recevable de dépôt)**. A défaut, les travaux seront considérés comme non rendus et l'étudiant sera déclaré défaillant sur l'enseignement concerné. Les devoirs envoyés par les étudiants par mail au correcteur ne seront en aucun cas considérés comme des devoirs officiellement remis.

Scolarité du MEEF second degré

**Connectez-vous régulièrement sur le site de l'INSPE – Département MEEF !**

**Présence à Dumont**

Bureau 2<sup>nd</sup> degré salle 55 en face de la salle 53.

**Affichage dates et heures sur la porte du bureau (à consulter en cas de modification)**

**RAPPEL - Votre adresse mail : pensez à activer votre messagerie uB !**

**A partir du 1<sup>er</sup> octobre, nous ne communiquerons plus que via votre adresse mail étudiante uB ! Pensez à activer votre adresse uB après votre inscription !**

- Utilisation de sondages via certaines applications pour les stages M1 ou les répartitions dans certains enseignements en cours d'année qui utilisent votre adresse uB
- limite le risque d'erreurs

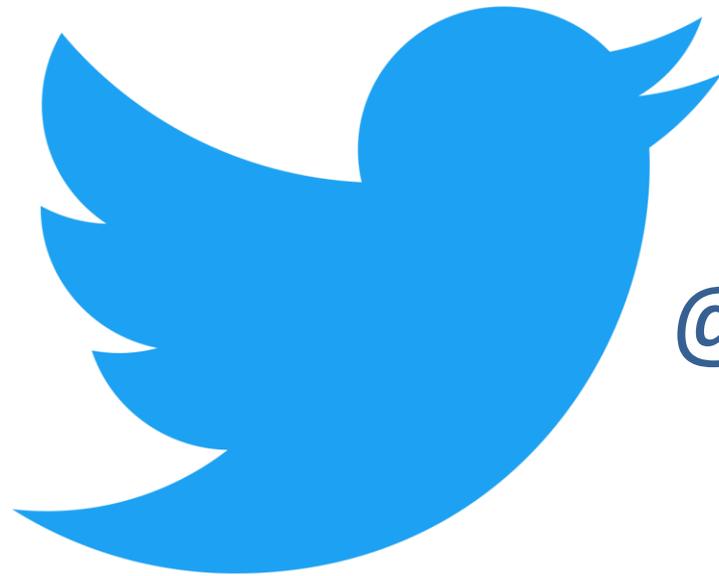
# PLUBEL

- Accès par l'ENT / Mes enseignements / PLUBEL
- Première connexion obligatoire pour activer l'accès à PLUBEL avant le 1<sup>er</sup> octobre.

**RDV tout à l'heure dans votre salle !**

**Service Formation INSPE-Bureau 2<sup>nd</sup>  
degré  
Université de Bourgogne  
6 boulevard Gabriel  
Bâtiment Gabriel  
Bureau R14**

**Merci de votre attention.**



**Suivez nous sur X :**

**@INSPE\_BOURGOGNE**

**À tous**

**une très bonne année !**



BIBLIOTHÈQUES  
UNIVERSITAIRES  
UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE EUROPE

# Présentation BU INSPÉ uBE

## 🎶 BU INSPÉ Dijon 🎶

Pré-rentrée MEEF / INSPÉ uBE

Août 2025



*Présentation BU INSPÉ*  
Pré-rentree MEEF (2025)

## La BU INSPÉ, BU du Pôle Documentation de l'uBE

Mêmes outils, mêmes services que dans les autres BU des campus uBE.

La BU INSPÉ compte 4 implantations départementales :

- BU INSPÉ **Auxerre** (89)
- BU INSPÉ **Dijon** (21)
- BU INSPÉ **Mâcon** (71)
- BU INSPÉ **Nevers** (89).

Seule la BU INSPÉ Dijon propose de la documentation 1<sup>er</sup> **et** 2<sup>nd</sup> degrés.  
L'intégralité de la bibliographie propre au **concours CPE** est disponible  
à la BU INSPÉ Dijon.

Présentation BU INSPÉ  
Pré-rentree MEEF (2025)

## OUTILS COMMUNS des BU uBE

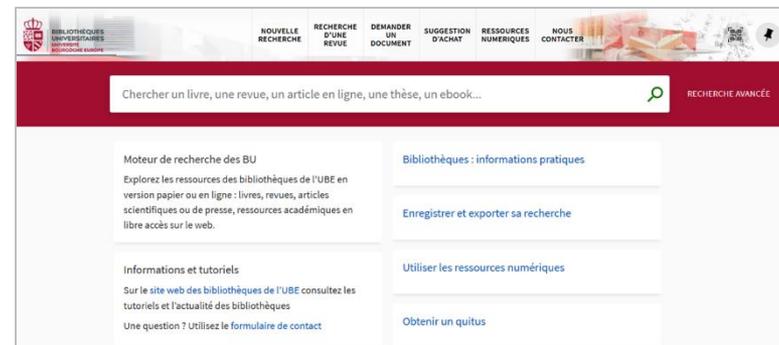
### ❑ Portail des BU uBE

Pour tout savoir sur les bibliothèques,  
la documentation  
et les services proposés.



### ❑ TriBU

Moteur de recherche des BU uBE



## SE CONNECTER au site des BU uBE EMPRUNTER

- ❑ Carte d'étudiant-e = carte multi-services uBE :  
la carte pour emprunter dans les BU uBE

Idem pour les DIU, avec la carte uBE de professeur-stagiaire.

Carte provisoire établie en BU si obtention tardive de la carte étudiant-e uB.

- ❑ Connexion au site des BU uBE  
avec vos identifiants ENT uBE,  
de messagerie [etu.u-bourgogne.fr](mailto:etu.u-bourgogne.fr)

Vos identifiants ENT uBE sont vos identifiants d'accès

- à votre **compte-lecteur**
- aux **ressources numériques** sur abonnement BU.



The image shows a screenshot of the 'SERVICE CENTRAL D'AUTHENTIFICATION' page for the University of Bourgogne Europe. At the top, there is the university's logo and name. Below the title, there are two input fields: 'Nom d'utilisateur' and 'Mot de passe'. A red 'CONNEXION' button is positioned below the password field. At the bottom right, there is a small link that says 'Mot de passe oublié ?'. The page is framed by a thin border, and there are small landscape images on the left and right sides.



BIBLIOTHÈQUES  
UNIVERSITAIRES  
UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE EUROPE

*Présentation BU INSPÉ*  
Pré-rentree MEEF (2025)

# BU INSPÉ Dijon



Présentation BU INSPÉ  
Pré-rentree MEEF (2025)

## BU INSPÉ Dijon

- ❑ Une équipe de 7 personnes à votre service.
- ❑ Une bibliothèque universitaire spécialisée en enseignement-éducation :
  - ouvrages pédagogiques et didactiques
  - annales - préparation CRPE et CAPES
  - bibliographie CPE
  - manuels scolaires 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés
  - revues pédagogiques et scientifiques
  - livres jeunesse





## BU INSPÉ Dijon... en pratique

### ☐ Modalités de prêt



### ☐ Horaires d'ouverture



Horaires habituels d'ouverture :	
Lundi	8h30 - 18h
Mardi	8h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 18h
Jeudi	8h30 - 18h
Vendredi	8h30 - 17h



BU INSPÉ Dijon implantée dans l'atrium  
du site INSPÉ MEEF Dumont (à l'opposé de l'amphi).

## BU INSPÉ Dijon : l'essentiel !

- ❑ Des ressources – imprimées et numériques (Cairn, Numérique Premium, Numilog *etc...*) – pour
  - documenter ou compléter vos cours INSPÉ
  - préparer vos stages, votre travail en établissement scolaire
  - accéder à la documentation pertinente pour (pré-)mémoire ou TSNR
  
- ❑ Des modalités pratiques pour faciliter votre organisation
  - On peut emprunter dans une BU, rendre dans une autre BU (ex. prêt en BU Droit-Lettres et retour à la BU INSPÉ)
  - Prêts entre site (PES) possibles entre sites distants, avec retrait dans « votre » bibliothèque de référence
  - Copieur disponible à la BU INSPÉ Dijon, géré avec carte multi-services uBE (à créditer en ligne)





## BU INSPÉ & FORMATIONS INSPÉ

- ❑ L'équipe des formatrices et formateur BU INSPÉ intervient dans les formations MEEF
  - M1 : UE3 Ec2 - Faire preuve de réflexivité / Recherche et mémoire (S1 et S2) :  
TD Recherches et ressources bibliographiques (BU)  
8h TD en M1 MEEF 1<sup>er</sup> degré pour préparer sélections bibliographiques et revue de la littérature du pré-mémoire.
  
- ❑ Atelier DIU MEEF 1<sup>er</sup> degré  
Sur demande individuelle pour le 2<sup>nd</sup> degré
  
- ❑ Numérique éducatif : Éducation aux médias et à l'information
  - (EMJ) M2: UE1 Ec2 M2 – Communiquer / Numérique éducatif  
2h TP assurés entre autres par D. Valence, prof.-documentaliste à la BU



BIBLIOTHÈQUES  
UNIVERSITAIRES  
UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE EUROPE

Toute l'équipe BU INSPÉ Dijon est à votre service  
pour vous accompagner dans votre parcours de formation  
en matière documentaire.

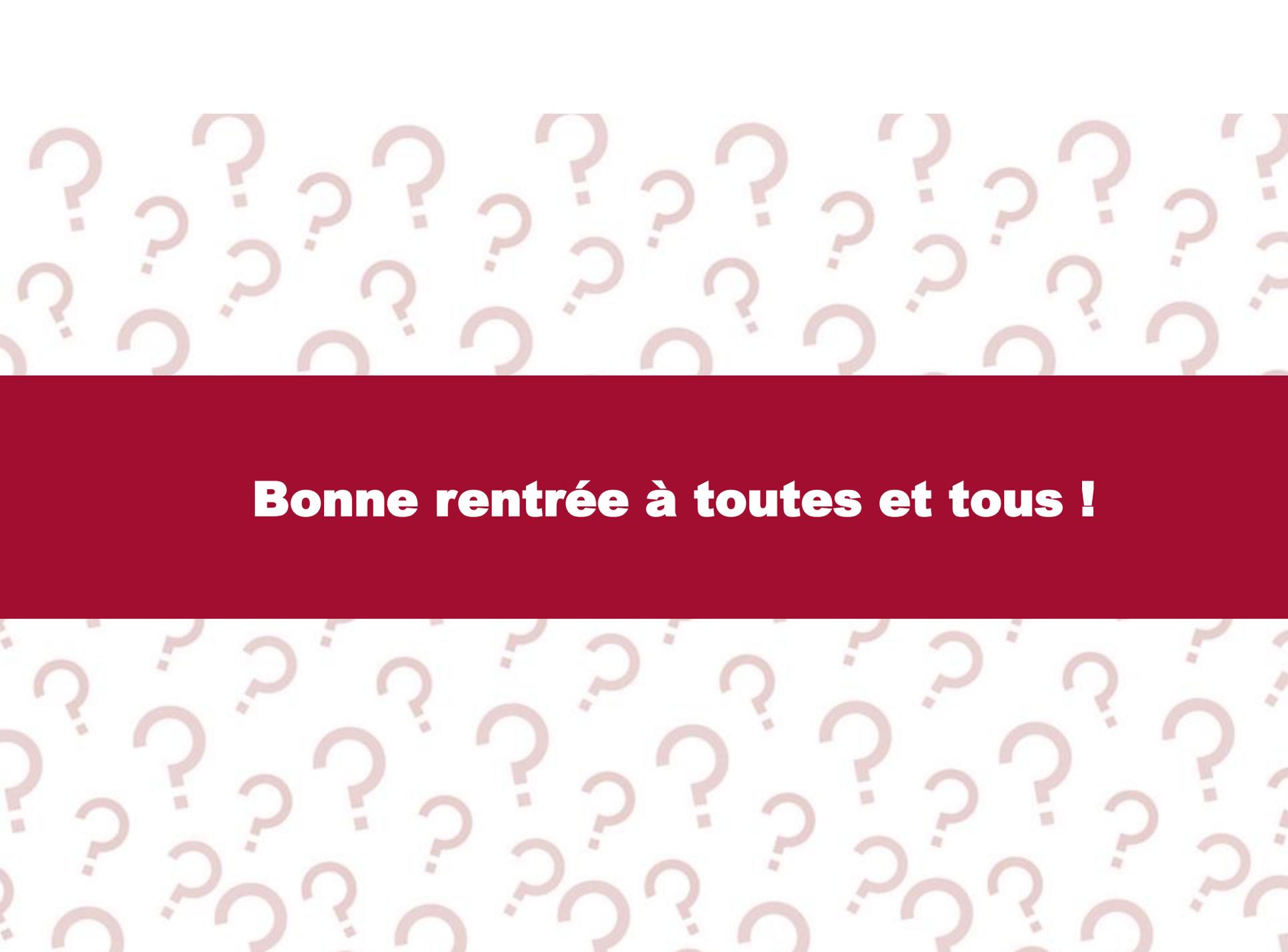
### Nous contacter

- par mél : [bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr](mailto:bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr)
- par téléphone : 03 80 67 09 45

### Suivre nos actualités

- sur le site des BU uBE : [bu.u-bourgogne.fr](http://bu.u-bourgogne.fr)
- Instagram  [bibliothequesub](#)



The background of the slide is a repeating pattern of light brown question marks on a white background. A solid dark red horizontal band is positioned in the center of the slide, containing the main text.

**Bonne rentrée à toutes et tous !**